

Un partenariat ambitieux au profit de l'enseignement supérieur entre la Ville de Riom, l'Université Clermont Auvergne et Clermont Auvergne INP

Ville de Riom - 14 mars 2025



Le grand projet de revitalisation des friches carcérales de la Ville de Riom va bientôt connaître une nouvelle évolution. Plusieurs actions, lancées conjointement par la Ville de Riom, l'Université Clermont Auvergne et Clermont Auvergne INP auront pour objectif de développer l'enseignement supérieur et de préserver la mémoire des deux anciens centres de détention de la ville avant leur réaffectation.

Une convention entre l'Université Clermont Auvergne, Clermont Auvergne INP et la Ville de Riom sera signée à l'Hôtel de Ville de Riom le :

vendredi 14 mars - 17h - Salle des commissions



Une nouvelle offre de formation innovante sur le site de l'ancien centre de détention de Riom

Cette convention vise à favoriser et à développer l'enseignement supérieur sur le territoire riomois, en répondant aux besoins croissants de formation locale et régionale. La nouvelle formation d'ingénieur à la transition écologique et aux mobilités durables, proposée par l'Université Clermont Auvergne et Clermont Auvergne INP sera déployée au sein de l'ancien centre de détention. La première promotion sera accueillie à la rentrée 2027 dans des locaux mis à

disposition par la Ville de Riom avant de prendre définitivement ses quartiers dans l'enceinte de l'ancienne Chapelle des Cordeliers.

Un comité scientifique et un ouvrage « Autour des prisons de Riom »

La Ville de Riom, l'Université Clermont Auvergne et Clermont Auvergne INP étendent la collaboration initiée depuis 2023 dans le cadre du projet de reconversion des friches carcérales en diffusant les savoirs scientifiques et historiques auprès du public et en contribuant à une meilleure connaissance du patrimoine sur le territoire. A titre d'exemple, l'Ecole Nationale d'Architecture de Clermont Ferrand et Polytech Clermont, école de Clermont Auvergne INP, travaillent déjà ensemble sur la requalification des anciens centres de détention. Un comité scientifique œuvrera à la valorisation des travaux menés dans le cadre du colloque historique « Maison d'arrêt » qui s'est tenu en juin 2023, à Riom. Un ouvrage « Autour des prisons de Riom » sera également publié aux Presses Universitaires Blaise Pascal, retraçant l'histoire des deux sites carcéraux à travers une approche par le récit, les anecdotes et les sensibilités.

CONTACTS PRESSE

Direction de la Promotion de la Ville - Jean-Philippe Loubignac - 04 73 33 79 03

    23 rue de l'Hôtel de Ville 63200 Riom | contact@ville-riom.fr | 04 73 33 79 00

Chargée des relations médias UCA - Claire Hardy - 04 73 17 72 89

claire.hardy@uca.fr